

## HONORAIRES DE L'AGENCE

## **VENTES**

Barème honoraires TTC à compter du 10/11/2021

(TVA en vigueur 20%)
Transactions Biens à usage d'habitation.

PRI	X DE VENTI	HONORAIRES		
INFERIEUR A 59 999 €				10 %
DE	60 000 €	A	119 999 €	7 000 €
DE	120 000 €	A	139 999 €	8 000 €
DE	140 000 €	A	159 999 €	9 000 €
DE	160 000 €	A	189 999€	10 000 €
DE	190 000 €	A	249 999 €	11 000 €
DE	250 000 €	A	289 999 €	13 000 €
DE	290 000 €	A	359 999 €	15 000 €
DE	360 000 €	A	399 999 €	17 000 €
DE	400 000 €	A	449 999 €	18 000 €
DE	450 000 €	A	509 999 €	19 000 €
DE	510 000 €	A	599 999 €	25 000 €
DE	600 000 €	A	Et plus	4,50 %

## **LOCATIONS**

Biens à usage d'habitation nus ou meublés. Honoraires régis par la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 et répartis entre le bailleur et le locataire.

ZONES TENDUES	ZONES NON TENDUES
A la charge du bailleur	A la charge du bailleur
13 € du m2	11 € du m2
Soit 10 € pour la recherche du locataire,	Soit 8€ pour la recherche du locataire,
l'organisation de la visite, la constitution du	l'organisation de la visite, la constitution du
dossier, la rédaction du bail, et 3 € pour	dossier, la rédaction du bail, et 3 € pour
l'état des lieux.	l'état des lieux.
A la charge du locataire	A la charge du locataire
13 € du m2	11 € du m2
Soit 10 € pour la recherche du locataire,	Soit 8€ pour la recherche du locataire,
l'organisation de la visite, la constitution du	l'organisation de la visite, la constitution du
dossier, la rédaction du bail, et 3 € pour	dossier, la rédaction du bail, et 3 € pour
l'état des lieux.	l'état des lieux